

Commune de
COTTEVRARD

ARRETE ACCORDANT
UN PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF
AU NOM DE LA COMMUNE

| DESCRIPTION DE LA DEMANDE | Référence dossier |
|--|----------------------------|
| Dossier déposé le 12 Octobre 2023 et complété le 24 Octobre 2023 Avis de dépôt affiché en Mairie le 12 Octobre 2023 | N° PC 076 188 21 B0001 M01 |
| Par : Mr et Mme Raynald BOCQUET Demeurant à : 87 Sente aux Loups 76850 COTTEVRARD Pour : Modification de l'aspect extérieur et des toitures du garage et de son extension Sur un terrain sis à : 87 Sente aux Loups | |

Le Maire,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu l'avis conforme du Préfet en date du 18/10/2023,

Vu le Permis de Construire n°076 188 21 B0001 accordé le 01/07/2021,

Vu la demande de permis de construire modificatif susvisée,

ARRETE

Article 1 : L'autorisation faisant l'objet de la demande susvisée est **accordée**.

Article 2 : Les dispositions du précédent arrêté, non contraires à celles du présent acte, demeurent en vigueur.

Fait à COTTEVRARD, le 14 décembre 2023.
Le Maire,
Fabrice GAMELIN

